

Réf: Dossier N° 095257

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « OKALA IMMOBILIER »

Siège social Abidjan, Cocody, II PLATEAU LES PERLES, Lot 25,
Ilot 4

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17/03/2022 , et enregistrés au CEPICI le 24/03/2022, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « OKALA IMMOBILIER »

Objet : LOTISSEMENT, AMENAGEMENT FONCIER, CONSTRUCTION, GESTION IMMOBILIERE, VENTE ET ACHAT DE TERRAIN, BTP, DIVERS,

ET POUR LA REALISATION DE L'OBJET SOCIAL :

L'ACQUISITION, LA LOCATION ET LA VENTE DE TOUS BIENS MEUBLES ET IMMEUBLES, L'EMPRUNT DE TOUTES SOMMES AUPRES DE TOUS ETABLISSEMENT FINANCIERS AVEC POSSIBILITE DE DONNER EN GARANTIE TOUT OU PARTIE DES BIENS SOCIAUX, LA PRISE EN LOCATION GERANCE DE TOUS FONDS DE COMMERCE, LA PRISE DE PARTICIPATION DANS TOUTES SOCIETES EXISTENTE OU DEVANT ETRE CREEE,

ET GENERALEMENT, TOUTES OPERATIONS FINANCIERES, COMMERCIALES, INDUSTRIELLES, MOBILIERES ET IMMOBILIERES, SE RAPPORTANT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT A L'OBJET SOCIAL OU POUVANT EN FACILITER L'EXTENSION OU LE DEVELOPPPEMENT

Capital social 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Cocody, II PLATEAU LES PERLES, Lot 25, Ilot 4

Dirigeant(s) : M KOUAKOU N'GORAN JOSEPH (GÉRANT), Mme N'CHO LYNE JULIA MARIE AUDE (COGÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2022-B12-01851 du 01/04/2022 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°14235/GTCA/RC/2022 du 01/04/2022

